Master Psychologie – Parcours : Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours Ergonomie psychologique « Sécurité Innovation Diversité » de la mention Psychologie a pour vocation de former des Ergonomes. Le parcours permet l'obtention du titre d'Ergonome Européen (critères du CREE http://www.artee.com). L'originalité de ce parcours est de croiser les questions associées à la sécurité, l'innovation et la diversité des populations ou des situations (situations de travail, de formation professionnelle ou de vie quotidienne). La formation est pluridisciplinaire et s'appuie sur l'expertise d'enseignants-chercheurs et d'ergonomes professionnels travaillant en entreprise ou en cabinet conseil.

Ce programme fait partie de la Graduate School Psychological Science d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre une approche innovante en psychologie scientifique, formant des expertes et des experts pour éclairer les grandes questions scientifiques liées à l'aspect humain. En savoir plus >

OBJECTIFS

La formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans les différents domaines de l'ergonomie : ergonomie physique et physiologique, ergonomie cognitive, ergonomie organisationnelle. Elle apporte également de solides compétences sur les méthodologies de l'ergonomie et en analyse de données quantitatives et qualitatives. La formation vise à former des professionnels de l'ergonomie capables de réaliser des interventions en milieu professionnel (services de santé et sécurité au travail) ou de participer à des processus de conception dans l'industrie (départements recherche et développement).

COMPÉTENCES VISÉES

Dérouler une démarche d'intervention/recherche en ergonomie : Instruire une demande d'intervention ou de recherche, élaborer et argumenter des préconisations, accompagner la mise en œuvre des préconisations (ex. maquettage, simulation, spécifications fonctionnelles) et les évaluer.

Mobiliser des connaissances pour analyser les situations de travail et/ou d'usage des technologies sur le fonctionnement humain, les organisations, les environnements physiques, matériels ou techniques et les activités de travail, sur l'adaptation de l'environnement à l'humain.

Conduire des projets de (re)conception technologique et/ou organisationnelle *:* répondre à des appels d'offre, gérer des projets.

Déployer des méthodes et techniques : conception centrées utilisateur et UX Design, inspection, tests utilisateurs simulation, maquettage, expérimentation, conduite d'observations et d'entretiens, métrologie et enregistrements psycho-physiologiques, enquête par questionnaires et échelles standardisées, analyse de l'activité de travail et de formation

Elaborer des connaissances : réaliser une revue de questions, élaborer au pré-diagnostic ou une problématique, valoriser et diffuser les résultats.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 01 février 2024

Université Paris Cité

Programme

ORGANISATION

La formation est assurée à temps plein.

* En master 1 : 310h de cours du mardi au vendredi, les lundis étant réservés pour le TER et les travaux en groupe. Les mois de janvier et de février sont dédiés au stage.
* En master 2 : 230 heures réparties sur le premier semestre. Le deuxième semestre est réservé au stage (500h au moins).

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 150 heures en M1 et au moins 500 heures en M2 (second semestre)

Stages et projets tutorés :
En M1, les étudiants doivent réaliser :

* Un projet transversal annuel de promotion en collaboration avec les étudiants du parcours « Psychologie Fondamentale et Appliquée » et en lien avec une thématique intéressant une entreprise ou une collectivité locale (2x12h)
* Un projet de recherche sur une des thématiques proposées par un enseignant-chercheur
* Un stage de 150h en laboratoire de recherche ou entreprise

En M2, les étudiants réalisent un stage d'au moins 500 h en entreprise.

Admission

Etant donné l'absence de diplôme d'ergonomie en Licence et, de fait, le caractère multidisciplinaire du métier, le public visé est volontairement varié :

* Des étudiants en formation initiale, titulaires d'une Licence de Psychologie, ou d'autres disciplines des domaines des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou du Droit, de l'Economie et de la Gestion (DEG) ;
* Des ingénieurs dans le cadre d'une formation complémentaire (sous forme d'un enseignement modulaire ou d'une formation complète) ;
* Des adultes en formation continue (FC)

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

L'obtention du master permet de postuler au programme de Doctorat en Ergonomie.

Poursuites d'études à l'étranger

Les étudiants peuvent poursuivre en doctorat à l'étranger à l'issue du M2.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les Diplômés du parcours d'ergonomie peuvent candidater sur des postes d'ergonome consultant, d'ergonome en service de santé au travail, ou d'ergonome interne. Les structures recrutant des ergonomes sont les suivantes :

* **Cabinets conseil**, **Grandes entreprises** de tout secteur (industrie, services, agriculture, transports… en production ou en services de R&D), **Institutions**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 01 février 2024

publiques (collectivités territoriales, ministères, armée, éducation-recherche...), **Structures de prévention** (DIRECCTE, ANACT-ARACT, MSA, CARSAT, INRS, IRSN...), **Établissements de soin, sanitaires et sociaux** (hôpitaux, cliniques...), **Organismes de contrôle et de certification** (AFNOR, ISO), **Services de santé au travail** (autonomes ou interentreprises), **Associations d'insertion professionnelle** (AGEFIPH, OETH, FIPHFP, SAMETH)...;

Contacts

Responsable du diplôme

Philippe Cabon

philippe.cabon@u-paris.fr

Contact administratif

el-mahdi.sabri@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut de psychologie

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Lieu de formation

Site Boulogne

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 01 février 2024